

Vignette à joindre à votre règlement

1

GUINGUETTE (SARL LA)

N° Client : 70008

Code et N° Pièce : VT-2025020295

Montant : 40.36

Date : 11/02/2025



BOISSONS MOLINIE

B.P. 25 - Route du Rogas - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Tél. 05 53 01 00 48 - Fax 05 53 01 02 40

E-mail : boissons.molinie@orange.fr

Site : www.boissons-molinie.fr

SARL au capital de 28 000 € - R.C.S. 91 B 31 VILLENEUVE SUR LOT - APE 4634 Z
N° TVA : FR 33 380 973 230 - N° ACCISE : FR015000E1302

GUINGUETTE (SARL LA)

BONNET

46700 GREZELS - FRANCE

GUINGUETTE (SARL LA)

BONNET

46700 GREZELS - FRANCE

41 (DSAC) COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE - DOCUMENT SIMPLIFIÉ D'ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL POUR LE CONTRÔLE FISCAL DES PRODUITS
SOU MIS A ACCISES EN RÉGIME : ☒ DE DROITS ACQUITTÉS ☐ D'EXONÉRATION DE DROITS

A. Contrôle

Exemplaire 1 à conserver par le destinataire
Exemplaire 2 à conserver par le fournisseur

Page : 1 / 1

ENTR.	REPT.	LIVR.	TOURN.	H	CP	TÉLÉPHONE	J. LIVR.	J. FERM	N° CLIENT	2 N° COMMANDE	DATE COMMANDE	N° BON DE LIVR.	DATE LIVRAISON	6 DATE FACTURE	N° de T.V.A. Destinataire	4 N° Accise Destinataire	N° UTI Destinataire
01	11	02	46			05 65 30 86 91	LMaMeJVST		70008	F00051295-61				11/02/2025			

MODE DE RÈGLEMENT : CHEQUE / Échéance : 11/02/2025

N° FACT. 2025020295

CODE	MARQUE	DÉSIGNATION	CONDITIONNEMENT	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT	TVA	DROITS		CONSIGNATION		DÉCONSIGNATION		CODE	CONT. UNIT.	10-1 %	10 VOLUME EFFECTIF	10-2 ALCOOL PUR	11 POIDS BRUT en Kg	12 POIDS NET en Kg
										MONTANT	P.U.	QUANTITÉ	MONTANT							
Q30130	MONIN CITRON 1L		2 BT	2 BT	5.1903	10.38	1								1.00		2.00			
Q30180	MONIN GRENADINE 1L		2 BT	2 BT	5.0070	10.01	1								1.00		2.00			
Q30240	MONIN PECHE 1L		2 BT	2 BT	7.3734	14.75	1								1.00		2.00			
	FRAIS DE PORT					0.76	2													
Commentaire Liv.: NE PAS ARRIVER AVANT 9H																				

TOTAL MARCHANDISE : 35.14 ACCISE : 0.00 RÉGIE : 0.00 COTISATION SÉCU. : 0.00 Autre DRT : 0.00 Eco Taxe : 0.00 F.F. : 1.98

1- 5.50	35.14	1.93
2- 2.00	2.74	0.55
TAUX TVA	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.
	37.98	2.49

Signature Client

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement donnera lieu à la facturation d'intérêts à hauteur de 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement cas de retard de paiement : 40.00 €

TOTAL T.T.C.	40.36
CONSIGNE	0.00
TOTAL FACTURÉ ¹³	40.36
DÉCONSIGNE	
NET	

RETOUR DES EMBALLAGES			

5 TRANSPORT :

PARCOURS : RO ou N° VÉHICULE DS 845 EG
AU MOYEN DE : CAMION ou

14 Attestations

TOTAL 6.00 0.00 0.00

RECETTE DES DOUANES
47000 AGEN

3 Autorité Compétente

15 Cases 1 à 13 certifiées correctes. Renvoi du 3 ex. demandé oui non

Entreprise du signataire et n° de téléphone

BOISSONS MOLINIE 05.53.01.00.48

Nom du signataire : MR MOLINIE

VOIR CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ
ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO.